

104

Renouvellement des titres de séjour : la crise continue

Rendez-vous impossibles, labyrinthe administratif... Depuis la fermeture de l'accueil physique en préfecture en mars 2021, le renouvellement des titres de séjour de personnes en situation régulière aboutit à des situations ubuesques. Une Anglaise et une Chinoise, installées depuis longtemps en Isère,

Stéphane Dezalay : « L'État crée lui-même un séparatisme »

Stéphane Dezalay, vous êtes coprésident de la Climade, membre du collectif "Bouge ta préf". Vous aviez adressé une mise en demeure en octobre à la préfecture. Où en êtes-vous ?

— On se doit d'ajuster bien que les choses n'étaient pas

te. On a décidé de continuer à instruire la dossier sans la nonceuse (physique) à la préfecture, c'est entre les mains de l'Etat.

Vous ne constatez aucun changement malgré vos alertes réitérées ?

— Quand je reviens sur le dossier, il n'y a pas d'associé.

La préfecture a mis à disposition une ligne téléphonique pour que les employeurs se signalent dans le cas de problématique liée au statut d'un de leurs employés. NDLR. Mais c'est évidemment, quand les employeurs parviennent enfin à avoir un rendez-vous, on leur demande des pièces supplémentaires et ça prend évidemment du temps pour refaire le dossier.

C'est souvent la question du renouvellement de personnes vivant de longue date en France

qui coince ? Il y a non seulement les premières demandes qui sont mal posées, mais, sans les personnes qui les font, en situation régulière ne parviennent pas à renverser leur état. C'est pourquoi, retrouvant en droiture de droits sociaux, de droit au travail puis en leur doyen, elles peuvent déposer leur demande. Et ça, c'est extrêmement grave, c'est une détresse absolue. Et au-delà du mal-heure de ces drags que l'on fabrique une partie de la société sans droit, sans protection, sans sécurité. L'État crée lui-même un séparatisme d'État. On sait une résistance est française, mais je pense qu'il faudrait suivre dans laquelle il y aurait trop d'étrangers. Mais l'Etat devant se faire, mais devant se faire à sans eux. Nous IR dans les hôpitaux, les Espace, le bâtiment ?

• **Propos recueillis par J. R.W.**

dre leur emploi, cette par-
matique est plus généra-
lement assez spécifique à
l'Isère, à notre connaissance.
Catherine Séguin, préfète
de l'Isère, en avait malgré tout
parlé lors de ses vœux le 30 janvier dernier. « Dès
2024 affirmait-elle, 400 000
personnes se présenteront
chacun à la recherche d'un

raccourcis vers, pour certains, divisés par deux ». Ce que contestent les associations et plusieurs avocats spécialisés pour qui « ce dispositif, c'est le fil caché de Kafka et d'Orwell ».

Une réouverture prochainement d'un match en redresseur ?

(numérique) nationale ». Et de marteler : « Pour moi, il est prioritaire d'avoir un service des étrangers efficace ; un service capable de délivrer rapidement des titres à ceux qui répondent aux critères requis et de faire appliquer les refus de séjour et les QGTT. C'est la condition de notre réussite à accueillir au



« Pour moi, il est prioritaire d'avoir un service des étrangers efficace », a assuré la préfète lors de ses voeux

→ See Job

► Sur le web
Retrouvez aussi l'improbable parcours administratif d'Emy, étudiante tunisienne en master à Grenoble, en

